



Action  
collective

**Gestion de crise  
et  
Traçabilité**

**Anticipez les évolutions règlementaires  
pour satisfaire les exigences  
de vos consommateurs**

**area**

**BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**



Association Régionale des  
Entreprises Alimentaires et  
de Transfert de Technologies

Financée par



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# Traçabilité & gestion de crise

## Anticiper pour maîtriser

Mercredi 18 juillet 2018, à la suite de l'affaire du lait contaminé, la commission parlementaire a rendu ses conclusions et préconise **une surveillance accrue des industriels de l'agroalimentaire.**

Êtes-vous à jour de vos obligations actuelles et à venir ? Comment satisfaire l'exigence toujours plus accrue de vos consommateurs en terme de transparence ? Comment anticiper votre communication de crise pour informer de manière rapide et efficace vos consommateurs et distributeurs ?

**L'évolution de la traçabilité s'impose plus que jamais comme un incontournable de l'industrie agroalimentaire alors n'attendez pas les nouvelles obligations et anticipez !**

L'AREA BFC vous accompagne dans l'optimisation de vos procédures de traçabilité et votre stratégie de gestion de crise

Soyez précurseur et préparez votre entreprise aux nouvelles réglementations !

## Les 5 raisons de participer au programme



Répondre aux attentes des consommateurs



Simplifier les procédures traçabilité



Anticiper et réagir vite



Mieux communiquer en cas de crise



Se différencier de la concurrence

## **Bénéficiez des compétences de notre expert :**

Michel Conry (MC Qualité +) consultant et formateur en qualité, environnement et sécurité alimentaire.

## **Les 4 orientations stratégiques de l'action**



### **Traçabilité**

Caractérisation et optimisation de la procédure traçabilité

Formalisation de la gestion des lots : éviter les produits non affectés, les lots vides, faciliter la traçabilité...

Connaissance « en temps réel » de la localisation des produits : quels outils mettre en place ?

Anticipation de la réglementation : quels nouveaux dispositifs suite à l'affaire Lactalis ? qui finance ces dispositifs ?



### **Gestion de crise : anticiper pour mieux gérer**

Amélioration des procédures de retrait : anticipation, clarification, challenge, suivi...

La gestion de crise de A à Z : du début (et avant) à la fin (et après) de la crise, les comportements et la communication à adopter pour s'assurer une gestion efficace.



### **Identification et maîtrise des coûts associés à la traçabilité, à la gestion de crise et aux retraits des produits**



### **Proposition d'outils et de méthodologies basés sur des outils numériques**

## **Quelles sont les entreprises concernées ?**

Toutes les entreprises agroalimentaires de Bourgogne-Franche-Comté, adhérentes de l'AREA BFC.

Attention ! **5 places disponibles**

Tarif de l'accompagnement par entreprise :

**2000 € HT** (tarif TPE-PME)

pour **4 jours d'accompagnement individuel**  
et **2 jours en collectif**



Inscrivez-vous  
avant le  
1er janvier

pour participer à  
l'action collective

Action menée  
en partenariat  
avec :



**Contactez-nous dès maintenant** pour échanger sur votre projet et prévoir la réalisation d'une étude de faisabilité selon vos besoins.

**Christophe Breuillet**, directeur de l'AREA BFC  
[christophe.breuillet@area-bfc.fr](mailto:christophe.breuillet@area-bfc.fr)

**AREA BFC**

67 rue des godrans  
21000 DIJON

03 80 78 77 44

[www.area-bfc.fr](http://www.area-bfc.fr)